

MC

ANIMATION-
GESTION DE
PROJETS DANS LE
SECTEUR SPORTIF

NIVEAU 4



1 AN

EN APPRENTISSAGE

LE MÉTIER

Le titulaire de cette Mention Complémentaire est formé à la conduite de projets sportifs (animation, compétition). Il est amené à exercer dans tout type de structure ayant trait à l'animation d'activités, sur **des fonctions d'administration ou de gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économique du sport**.

La dominante proposée : **Activités physiques pour tous (APT)** est une année de préparation aux métiers d'animateur et d'éducateur des activités physiques et sportives, pluridisciplinaires (activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel) **pour tous les publics et dans le cadre d'activités culturelles, sociales et éducatives**.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Connaissances liées aux sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie), et sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique).
- ▶ Pratique d'activités physiques sportives et culturelles.
- ▶ Encadrement, gestion de groupe, pédagogie.
- ▶ Gestion de projets et communication.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Animateur(trice) d'activités physiques et sportives pour tous.
- ▶ Educateur(trice) sportif(ve).

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION
2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr*

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
ACADÉMIQUESITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louise Michel - 16700 RUFFEC
Tel : 05 45 31 14 03
Contact - DDFPT : Stéphane CASTANEDA NUNEZ
Email : stephane.castaneda-nunez@ac-poitiers.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Être titulaire d'un baccalauréat.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : 3 périodes de 4 semaines en centre de formation de septembre à avril, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 420h.
- ▶ Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr

Pour être accompagné(e) dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Évelyne Coutant : evelyne.coutant@ac-poitiers.fr